

DÉCEMBRE 2022



Terroir de Caux
Communauté de Communes

LE MAGAZINE - N° 4

LES SERVICES PUBLICS AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !

DOSSIER : FRANCE SERVICES



ACTUS

Logements sociaux
Pôle santé Luneray
Friche cidrerie

DANS LE RÉTRO

Moments forts 2022

PRATIQUE

Fêtes de fin d'année :
fermeture des
déchetteries

Accueils de loisirs !

NOUS
RECHERCHONS
DES

ANIMATEURS DIPLOMÉS

Contact : dsuet@terroirdecaux.net

- accueil de loisirs de Bacqueville-en-Caux
- accueil de loisirs de Longueville-sur-Scie
- accueil de loisirs de Luneray
- accueil de loisirs de Val-de-Saône
- accueil de loisirs de Val-de-Scie

 www.terroirdecaux.fr

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville-en-Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net
www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



ACTUS

P 4-5

Nouveaux logements sociaux
Friche de la cidrerie d'Anneville-sur-Scie
Pôle de Santé de Luneray
L'emploi agroalimentaire
Violences conjugales



DOSSIER

P 6-13

FRANCE SERVICES

Les antennes de Terroir de Caux
Du personnel compétent
Des chiffres éloquentes
France Connect
Le Conseiller numérique



DANS LE RÉTRO

P 14-15



GENS D'ICI

P 16-18

Des pompiers volontaires à Terroir de Caux
Zoom sur Avi-Caux



INFOS PRATIQUES

P 19-25

Accueils de loisirs / Sport
Fermeture des déchetteries
L'essuie-tout/ Les déchets verts



DEVELOPPEMENT DURABLE P 26-29

Rencontre avec Ludovic Jourdain
Mobilité /Pollution lumineuse
Voltalis



SORTIR

P 30-31

Bilan touristique estival
Une webcam à Quiberville



BD-LA FAMILLE COQUELICAUX P 32



Le mot d'Olivier Bureaux

Président de
Terroir de
Caux

Signature convention SDIS 76

Madame, Monsieur,

La fin de l'année est toujours propice aux bilans.

Cette fois encore, je me prête volontiers à l'exercice d'autant que la Communauté de Communes fait toujours le maximum pour mener à bien ses projets malgré un contexte global de restrictions budgétaires.

2022 a vu se concrétiser la réalisation de la salle multisports de Sainte-Foy, qui sera ouverte au public dans les jours qui viennent. Les travaux pour la station d'épuration de Longueil ont suivi leur cours dans le calendrier prévu; encore quelques semaines et cette réalisation aura la capacité de traiter les effluents de près de 4 300 habitants.

Le projet européen PACCo, pour la Vallée de la Saâne et la reconnexion de la rivière à la mer, fait l'objet d'un suivi permanent et nous mobilise plus que jamais.

Le chantier de Bacqueville-en-Caux pour la Maison de Santé et le lotissement est quant à lui enclenché.

Pour l'avenir, Terroir de Caux s'est engagée à réhabiliter le site de la cidrerie d'Anneville-sur-Scie.

Nous nous inscrivons résolument dans une démarche de soutien à la vie économique locale.

À plus grande échelle, le nouveau programme nucléaire prévoit deux réacteurs à Penly. Les impacts économiques en terme d'emploi, de logements et d'infrastructures pour Terroir de Caux seront conséquents. Il faut dès à présent les envisager et prévoir les modalités locales d'un tel développement.

Les dossiers à gérer ne vont pas manquer pour 2023 et nous mettrons tout en œuvre pour qu'ils le soient de la manière la plus rigoureuse possible.

En attendant, les fêtes de fin d'année vont venir rythmer les prochaines semaines. Elles seront, je l'espère, synonymes de joie et de retrouvailles avec vos proches.

Je vous souhaite de profiter au mieux de cette parenthèse privilégiée. Prenez soin de vous et des vôtres. Avec mon équipe, nous continuons à prendre soin de notre territoire que nous aimons tous.

Bien à vous,

OUVILLE-LA-RIVIERE & TORCY-LE-GRAND : nouveaux logements



Le 8 novembre dernier étaient organisées les inaugurations de deux résidences locatives dans les centres bourgs d'Ouville-la-Rivière et de Torcy-le-Grand.

Ces réalisations sont le résultat d'un partenariat 3F NORMANVIE (anciennement Sodineuf) bailleur social de 24 000 logements au service des habitants et des territoires en Normandie, le Département de la Seine-Maritime, l'État et Terroir de Caux.

Des locataires de chaque structure ont sympathiquement ouvert la porte de leur logement pour accueillir les élus et les représentants de l'entreprise sociale pour l'habitat afin de leur faire découvrir leurs nouvelles conditions de vie.

Olivier Bureaux a partagé sa satisfaction de voir s'implanter de telles réalisations sur notre territoire et il a précisé que la demande était toujours très forte.



ANNEVILLE-SUR-SCIE : friche de la cidrerie

La Communauté de Communes s'est portée acquéreur de la Friche Cidrerie d'Anneville-sur-Scie dans le cadre d'un partenariat avec l'EPF Normandie. Différentes études doivent être menées pour la réhabilitation du bâtiment de stockage, pour la réalisation de travaux de déconstruction et de dépollution.

- Répartition des dépenses prévues :
- 40% du montant HT par la Région Normandie
 - 40% du montant HT par l'EPF Normandie
 - 20% du montant HT par Terroir de Caux



LUNERAY: maison de santé



Conformément à ses statuts, Terroir de Caux dispose de la compétence « création et gestion des pôles pluridisciplinaires de santé ».

Avec l'accord de la Commune de Luneray, la Communauté de Communes a repris la gestion du Pôle de santé depuis le 1er juillet 2022.

Des projets de réhabilitation et d'amélioration des conditions d'accueil des patients sont à l'étude.



SEMAINE NATIONALE DE L'EMPLOI AGROALIMENTAIRE



Mardi 15 Novembre, dans la salle du stade de Luneray, une soixantaine de personnes en recherche d'emploi ou ayant un projet de reconversion ou de formation professionnelle ont rencontré les services ressources humaines des entreprises Lunor, Défial Normival, Cristal Union, Brioche Pasquier et Maison Delpeyrat.

Cette rencontre a eu lieu dans le cadre de la **Semaine Nationale de l'Emploi Agroalimentaire** organisée avec l'Area Normandie et la CC Côte d'Albatre dans le cadre du label Territoire d'Industrie. L'objectif était de faire découvrir, dans un cadre convivial autour d'un brunch, les différents produits et métiers de ces industries en recherche de collaborateurs.



Cet évènement fut également l'occasion de présenter les différentes offres de service de la Région Normandie, Pôle Emploi et la Mission Locale Rurale du Talou en matière d'accompagnement.



ADHÉSION AU CENTRE DE PRISE EN CHARGE ET DE SUIVI DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES

Le Centre de Prise en Charge et de suivi des Auteurs de violences conjugales (CPCA) est porté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité pour la Seine Maritime et l'Eure.

C'est l'Oeuvre Normande des Mères (ONM) gère le dispositif CPCA pour l'antenne de Dieppe. Ce dispositif a ouvert ses portes le 1er mars 2021.



Oeuvre Normande des Mères

L'accompagnement proposé repose principalement sur des séances collectives, découpées en module socle et

en module complémentaire. Un accompagnement individuel peut aussi être suggéré.

Le projet prévoit que l'antenne de Dieppe accueille 25 auteurs de violences conjugales par an, grâce à un mi-temps de coordinateur de parcours et d'un quart temps de psychologue.

Les personnes peuvent être volontaires ou orientées par la justice dans un cadre présentiel ou post-sentenciel.

Sur un an, 51 personnes ont été accueillies !

Le Conseil Communautaire de Terroir de Caux, après avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de participer à hauteur de 2 700€ pour financer les

15 000€ manquants sur le territoire Dieppois.



<https://www.federationsolidarite.org/actualites/centre-de-suivi-et-de-prise-en-charge-des-auteurs-de-violences-conjugales-cpca/>

FRANCE SERVICES

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Piloté par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le réseau des structures labellisées «France Services » se compose de 2 379 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Notre territoire s'est doté depuis novembre 2019 d'un lieu d'accueil de ce type qui a été rapidement homologué .

Bienvenue à Bacqueville-en-Caux et Val-de-Scie !



Antenne de Bacqueville-en-Caux

Situées respectivement à Bacqueville-en-Caux (Place du Gal De Gaulle) et à Val-de-Scie, (Place de la République) nos deux antennes connaissent depuis leur ouverture au public un succès croissant (voir nos statistiques en pages 12 et 13).

Les usagers ont vite pris le réflexe de s'adresser à nos bureaux d'accueils, preuve que le besoin était réel et que la campagne de communication, tant nationale que locale a bien fonctionné.

Dans chaque France Services, il est possible de solliciter :

La Direction générale des finances publiques

Le ministère de l'Intérieur

Le ministère de la Justice

La Poste

Pôle emploi

La Caisse nationale des allocations familiales

L'assurance maladie (CPAM)

L'assurance retraite

La mutualité sociale agricole (MSA)

Sont aussi possibles, toutes les démarches administratives liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi :

- Estimation et demande de retraite CARSAT
- Simulation et demande de prestations CAF/MSA
- Demande de titres sécurisés (permis de conduire, carte grise, pré-demande carte d'identité, passeport)
- Inscription Pôle Emploi ou actualisation.
- Mise en relation avec professionnel de justice (conciliateur, juriste et défenseur des droits)
- Création d'espace personnel et navigation sur site internet des administrations partenaires.



Antenne d'Auffay / Val-de-Scie

Fiche pratique



BACQUEVILLE-EN-CAUX

58 place du Général de Gaulle
76 730 Bacqueville en Caux

Lundi - Mardi - Jeudi
09h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Mercredi - Vendredi
09h00- 12h00

Sur rendez-vous
02 27 28 07 64
franceservices@terroirdecaux.net

VAL-DE-SCIE

Espace Multi-Services
4 Place de la République Auffay
76720 Val de Scie

Mardi et Jeudi

Sur rendez-vous
02 27 28 07 64
franceservices@terroirdecaux.net

Le saviez-vous ?

Une antenne à Luneray devrait bientôt être ouverte afin de permettre aux usagers de ce secteur de venir nous rencontrer.

La Municipalité a en effet donné son accord pour la mise à disposition, à compter du 1er janvier 2023, des locaux du rez-de-chaussée de la Trésorerie pour un regroupement de services à la population (permanence France Services, Conseiller DGFIP, Mission Locale, ADMR, PLIE, Assistante sociale...) sous l'égide de la Communauté de Communes Terroir de Caux.



Du personnel compétent pour vous accueillir

Avant même l'ouverture de France Services, les agents de Terroir de Caux, volontaires pour occuper ces postes, ont participé à des sessions de formations spécifiques CAF, Impôts,... afin de pouvoir assurer les premières demandes.



Virginie

La bonne humeur

Expérience

J'ai toujours travaillé au contact du public et j'aime ça ! L'idée de me rendre utile m'est indispensable.

Formation

La réglementation évolue constamment, en plus des formations proposées par nos partenaires, nous avons besoin d'approfondir nos connaissances en faisant nous-mêmes nos propres recherches.

Mon rôle ?

J'assure le relais avec les administrations publiques partenaires. J'aide les personnes éloignées du numérique à accéder à leurs droits. Les démarches administratives se faisant parfois exclusivement en ligne, il est primordial de les accompagner. France Services a permis d'apporter un service public de proximité puisque nous sommes présents sur 2 communes du territoire.

Nous sommes très polyvalentes et pour les usagers, c'est avantageux que nous soyons le relais de plusieurs administrations ! C'est, pour moi, le nouveau visage du Service Public.



Pauline

Le sourire en plus

Voilà déjà 3 ans que j'ai choisi de travailler à France Services et je ne regrette pas mon choix. J'aime le contact avec le public. L'animatrice France Services doit faire preuve d'adaptabilité, d'empathie et être à l'écoute des usagers.

Mon rôle ?

Tout comme mes collègues, j'accompagne les personnes dans leurs démarches administratives. Je recense leurs besoins et facilite la complétude de leurs dossiers administratifs.

Indispensable

Il faut être consciencieuse, rigoureuse, et toujours avoir un plan B ! Le travail en équipe est primordial : "Seule on va plus vite, ensemble on va plus loin".

Satisfaction

France Services apporte une véritable égalité d'accès aux droits pour tous. Cette structure permet de recréer du lien social de proximité.



Alexandra

De l'énergie à revendre

J'ai rejoint mes collègues il y a presque deux ans. J'aime rendre service et débloquer des situations administratives pour les usagers qui sont souvent reconnaissants. Vous pourrez me retrouver à Auffay-Val-de-Scie les mardis et jeudis dès le 5 janvier prochain.

Mon rôle ?

Je gère tout type de dossiers dont les demandes de cartes grises car le hasard a fait que j'ai dû en gérer fréquemment.

Solidarité

Nous formons une vraie équipe et il est nécessaire de beaucoup communiquer entre nous. Quand on est moins à l'aise sur un sujet, on s'appuie les uns sur les autres.

Des partenaires



Besoin d'aide dans votre recherche d'emploi ?

Faites appel au PLIE !

À Bacqueville-en-Caux, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

À Val-de-Scie, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Renseignements et prise de RDV au **02 32 90 20 50**

INHARI

Un accompagnement gratuit pour l'amélioration du logement :

Permanence tous les 2èmes mardis de chaque mois. Prise de rendez-vous à Bacqueville-en-Caux au **02 32 08 13 24**

Finances Publiques

Permanence le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h sans RDV, à Bacqueville-en-Caux.

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter au 02 27 28 07 64 ou à franceservices@terroirdecaux.net



Valérie

L'expérience

Après 32 ans dans la Fonction Publique en région parisienne, j'ai pris mes fonctions en mars 2022 à Bacqueville-en-Caux. Ce nouveau poste est plutôt enrichissant, tant sur le plan professionnel que personnel.

Mon rôle ?

Je suis la personne qui accueille dès le 1er appel. Je prends les RDV et gère les agendas. Je demande un maximum de renseignements afin d'optimiser leur déplacement futur.

Disponibilité

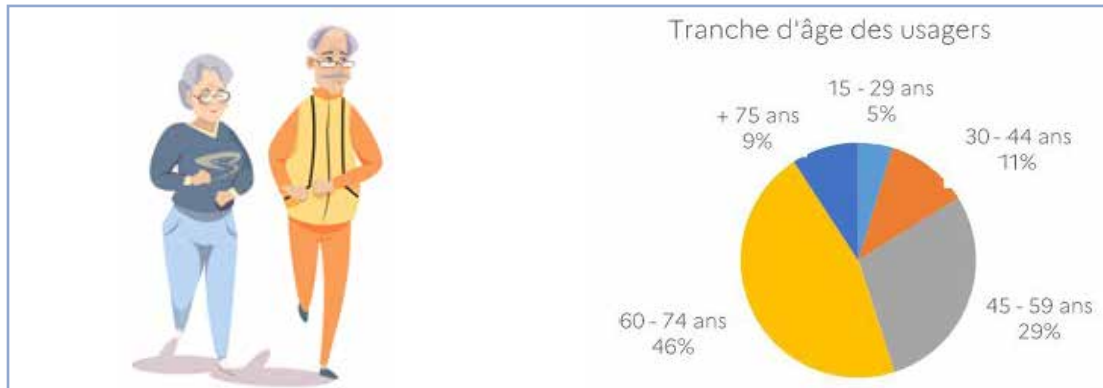
Je fais également un travail de saisie de toutes les informations personnelles recueillies et je complète aussi la plateforme spécifique de France Services. Lorsque c'est possible, je prends le relais de mes collègues pour suivre davantage le dossier d'une personne.

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes...

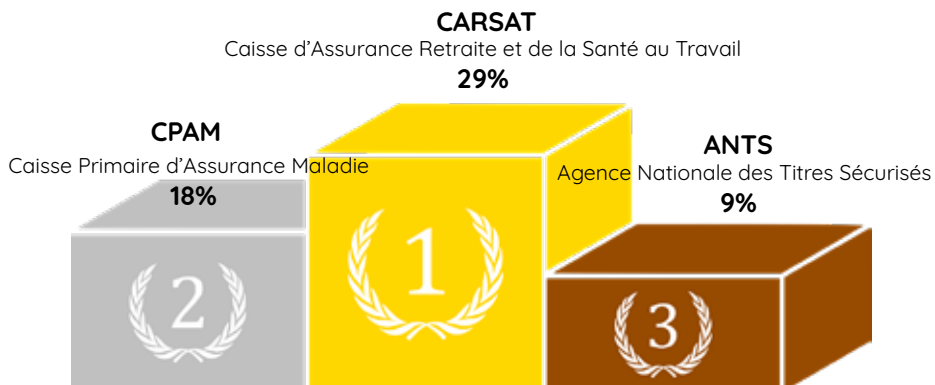
En 2021, **1523 usagers** ont été reçus et **3562 demandes** ont été traitées dans nos locaux France Services. Le comparatif ci-dessous montre de façon évidente l'augmentation de la fréquentation qui a plus que doublé d'une année sur l'autre.



La majorité des démarches concerne des séniors:



Les thématiques les plus abordées depuis 2020 par les usagers sont:



Connaissez-vous FranceConnect ?



Vous avez déjà un compte auprès d'impots.gouv.fr

Ameli.fr / MSA
MobileConnect et moi
L'identité Numérique
La Poste / Yris

FranceConnect c'est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à plus de 1400 services en ligne.

FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces comptes.

Comment utiliser FranceConnect ?

Il suffit de vous rendre sur le site auquel vous voulez accéder : info-retraite, service-public, caf.fr ... et de cliquer sur le bouton suivant :



Il vous sera ensuite demandé de vous identifier par votre compte impots.gouv.fr, ameli.fr, MobileConnect et moi, MSA, l'identité Numérique, La Poste ou Yris.

1

Lors de ma démarche en ligne, je clique sur le bouton FranceConnect



2

Je choisis un compte que je connais parmi ceux disponibles



Vous pourrez utiliser au choix : le compte Impôts, Ameli, l'identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, MSA ou Yris

3

FranceConnect me redirige vers la page de connexion pour saisir mes identifiants



4

FranceConnect me confirme que la connexion est établie !



Il ne vous reste plus qu'à cliquer pour accéder à votre espace et poursuivre votre démarche.

Certains démarches en ligne sont accessibles uniquement via une connexion FranceConnect. C'est le cas, notamment, si vous souhaitez effectuer votre demande de retraite sur assuranceretraite.fr ou pour une démarche de carte grise sur le site ants.gouv.fr





Entretien avec Nicolas, le Conseiller Numérique

Depuis combien de temps travailles-tu ici ?

J'ai le plaisir d'intervenir au sein de la Communauté de Communes Terroir de Caux depuis septembre 2021.

As-tu suivi une formation spécifique ?

En plus de mes formations et expériences professionnelles antérieures dans le domaine du social, de la formation et de l'informatique, j'ai effectivement suivi une formation spécifique de Conseiller Numérique France Services.

Quelle est ta mission ?

J'accompagne les usagers dans l'acquisition de compétences numériques (naviguer sur Internet, envoyer un e-mail, installer une application, consulter un compte en ligne...) afin de les rendre **autonomes** dans leurs usages quotidiens du numérique.

Développer l'autonomie numérique devient essentiel dans un contexte de dématérialisation des démarches administratives et de généralisation de l'usage du numérique. À cette fin, je propose des **ateliers collectifs** et des **accompagnements individuels**.

J'interviens en **complémentarité** des agents France Services qui se chargent d'aider les personnes dans leurs démarches administratives.

Comment se passent les ateliers et les accompagnements ?

Je propose des ateliers numériques autour de **22 thématiques** de niveau débutant à avancé (voir page 13). Les personnes peuvent s'inscrire aux ateliers de leur choix ou suivre l'ensemble du parcours selon leurs besoins. La participation aux ateliers est **GRATUITE** et se fait **sur inscription**, dans la limite des places disponibles.

Les groupes sont composés de **4 personnes maximum**, de même niveau. Les séances durent 2h et ont lieu à France Services (58 place du Général de Gaulle 76730 Bacqueville en Caux) de 10h à 12h aux dates fixées selon la thématique. Elles se déroulent dans une **ambiance conviviale et bienveillante**. Les participant.e.s peuvent apporter leur matériel personnel (recommandé) ou demander à ce que du matériel soit mis à leur disposition. Une synthèse des notions abordées leur est remise à la fin de chaque atelier.

Les personnes ont également la possibilité de prendre un rendez-vous individuel avec moi pour être accompagnées dans leurs usages quotidiens du numérique (par exemple pour créer une adresse mail, récupérer un mot de passe, créer un compte administratif, connecter une imprimante, installer une application, télécharger un document...).

Quel est le profil des personnes que tu accompagnes ?

Je reçois **tous les publics sans aucune distinction**. Les personnes que j'accompagne actuellement sont des hommes et des femmes de 30 à près de 100 ans, d'un niveau débutant à avancé. Certaines personnes me sont adressées par le PLIE (personnes en recherche d'emploi) ou par l'EPIFAJ (personnes en situation de handicap). Les personnes qui n'ont pas grandi avec le numérique sont évidemment les plus présentes.

Quelles sont les difficultés que tu rencontres ?

Je suis très impliqué dans mon travail et j'essaie d'améliorer en continu la qualité des ateliers proposés aux usagers. Les journées de travail sont donc parfois un peu trop courtes. Mais j'ai la chance d'avoir une Direction qui me fait confiance et qui me laisse gérer en autonomie mon activité, cela est très précieux !

As-tu des conseils à donner aux personnes en difficulté face au numérique ?

Les personnes ont parfois peur de commettre des erreurs en manipulant leur appareil ou ne se sentent pas capables de le faire. C'est normal puisqu'elles ne connaissent pas ou peu son fonctionnement. Je les encourage à prendre leur temps et à ne pas craindre l'échec car faire des erreurs fait partie du processus d'apprentissage. Si besoin bien sûr, je suis à leur disposition pour apporter mon soutien.

Une première année déjà bien remplie...

De septembre 2021 à septembre 2022, **264 personnes** ont été reçues, dont 83 en accompagnement individuel et 181 en atelier collectif.

La durée moyenne des séances est d'1h40 en individuel et d' 1h50 en collectif.

80 ateliers numériques ont été proposés aux usagers.



Thèmes des ateliers

Manipuler un smartphone ou une tablette.

Manipuler un ordinateur, une souris et un clavier.

Se connecter à Internet.

Naviguer sur le Web.

Repérer les fausses informations sur le Web.

Choisir, installer et désinstaller une application mobile.

Retrouver des fichiers dans les dossiers de l'ordinateur

Envoyer et recevoir des e-mails avec une pièce jointe

Rédiger et mettre en forme un texte simple sur ordinateur.

Scanner un document avec un smartphone/ une tablette

Créer un compte et se connecter sur un site administratif

Remplir un formulaire administratif en ligne

Naviguer sur le site de l'Assurance Maladie

Naviguer sur le site de l'Assurance Retraite

Naviguer sur le site de la CAF

Naviguer sur le site du Pôle Emploi

Naviguer sur le site de l'ANTS

Naviguer sur le site des Impôts

Naviguer sur le site de Doctolib

Sécuriser ses appareils et protéger ses données

Manipuler et organiser ses fichiers sur ordinateur

Réduire l'impact du numérique sur l'environnement.

Renseignements et inscriptions

07 48 10 36 92

nduchemin@terroirdecaux.net

Janvier

NOUVEAU SERVICE :

À partir du 1er janvier, les communes instruites par le pôle urbanisme de Terroir de Caux peuvent accéder au guichet numérique pour faciliter les demandes de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager, de démolir...



Au revoir

Février



Le chantier de la future station d'épuration de Longueuil, qui a commencé en décembre 2021, a progressé à grande vitesse. Dès février, la structure des différents ouvrages était établie (bassin d'aération, clarificateur, local d'exploitation ...).

À noter que ce projet est une première au niveau national !

Mars



Les travaux se poursuivent à Sainte Foy avec le coulage de la dalle béton du tennis extérieur, ainsi que l'implantation et la livraison du city stade.

Avril

Dans le cadre du projet de jardin thérapeutique à la MARPA, les jardins d'Avremesnil ont mis en place les premières plantations. Pour l'occasion, Terroir de Caux a aussi offert à la résidence deux composteurs.



Mai

Un an après sa sortie, notre application passe le cap des 2000 téléchargements, et de nouvelles mairies viennent régulièrement compléter ce nouveau moyen de communication pour les usagers. À télécharger à votre convenance, soit sur Apple store ou sur Play Store.



Juillet



Le 2 juillet à Quiberville-sur-Mer, le chanteur Keen'V a rassemblé environ 10000 personnes pour ce concert gratuit organisé par Terroir de Caux. La 1ère partie était assurée par un artiste du territoire, OUIL! Un feu d'artifice a clôturé cette belle soirée d'été.

Juin



Ateliers cuisine, fabrication de produits maison : voilà entre autres ce qui pouvait être proposé aux participants de cette 2ème édition du Forum de l'Environnement. Une dizaine de partenaires étaient présents pour échanger avec vous sur les thématiques de l'alimentation, des déchets, de l'eau ou de l'assainissement.

2022 !

Septembre

Terroir de Caux se porte acquéreur du site de l'ancienne cidrerie d'Anneville-sur-Scie au prix de 50 000 €.



Novembre



Avec 913 inscrits, cette première édition du trail organisé par Terroir de Caux a été un véritable succès. Une organisation sans faille et une bonne ambiance ont déjà donné à tous l'envie de se retrouver l'année prochaine. Merci encore à tous les participants, les bénévoles et MIPDB Events qui a co-organisé l'événement.

Août



Pensez à la MARPA de Torcy le Grand pour accueillir toute personne de plus de 60 ans, autonome ou semi-autonome. Des logements adaptés sont régulièrement disponibles. C'était le cas en août dernier. N'hésitez pas à vous renseigner au 02.35.40.39.72 Et plus d'infos sur notre site : www.terroirdecaux.fr/sante/marpa-la-varenne

Octobre

L'installation de défibrillateurs sur tous les équipements communautaires est terminée et concerne les bâtiments suivants :

- Office de Tourisme de Quiberville
- Maison de santé de Luneray
- Maison de santé de Saint Crespin
- Marpa de Torcy le Grand
- Gymnase de Longueville sur Scie
- Gymnase de Val de Scie
- Gymnase de Bacqueville en Caux
- Siège communautaire



Décembre

Un peu de douceur en cette fin d'année avec un conte de Noël pour commencer, puis un conte musical qui a fasciné des générations " le joueur de flûte de Hamelin " et enfin un spectacle tout en poésie pour les plus petits autour de l'hiver.



Bonjour 2023 !



Frédéric et Julien : agents de Terroir de Caux, engagés pour notre sécurité !

Les élus de Terroir de Caux et les représentants du Sdis76 ont signé des conventions de volontariat pour la mise à disposition, pendant leur temps de travail, de deux agents de l'intercommunalité, Frédéric Ouvril depuis mars 2020 et Julien Quilan en septembre dernier. Rencontre.



Frédéric, depuis combien de temps es-tu engagé au SDIS ?

Je suis rentré au SDIS 76 en tant que sapeur pompier volontaire au centre de secours d'Auffay le 1er Septembre 2000 à l'âge de 18 ans et cela fait 22ans. Depuis, j'ai évolué en stage et en grade : je suis aujourd'hui devenu adjudant et chef d'agrès tout engin depuis 3 ans. Enfin, depuis le 1er juillet 2022, je suis le chef de centre d'Auffay qui compte aujourd'hui 21 sapeurs-pompiers volontaires.

Comment cela s'organise-t-il si tu es appelé sur une intervention ?

Lorsque je suis au bureau dans les murs de la Communauté de Communes Terroir de Caux, je me positionne sur un logiciel du SDIS qui me met en disponibilité conventionnée sur la caserne de Bacqueville-en-Caux, sur mon temps de travail. S'il y a une intervention et s'il manque de personnel, la console d'alerte vient me "biper" (si et seulement si il y a un manque de personnel).

Es-tu limité par un nombre maximum de sorties autorisées ?

A ce jour, Terroir de Caux ne me limite pas en sorties. Lors de la signature de la convention, je me suis engagé à rattraper mon temps de travail.

À moi de gérer selon mon volume de travail et ma disponibilité par rapport à mon poste.

Est-ce parfois difficile de revenir à son poste après une opération de secours ?

Toute intervention est différente et variée. Il est vrai que parfois certaines interventions marquent les esprits. Mais je suis toujours retourné à mon travail, même si parfois on aimerait débriefer entre collègues pompiers.



Julien, il semblerait que tu aies toi aussi un peu d'expérience ?

Effectivement, je suis sapeur-pompier volontaire depuis 15 ans, affecté au centre d'Arques-la-Bataille.

Quelle était la motivation au départ ?

Plusieurs membres de ma famille étaient déjà engagés avant moi : c'était presque une évidence que je fasse à mon tour partie de cette corporation. De plus, j'aime rendre service à la population.

Selon toi, quelles qualités faut-il avoir pour exercer au mieux ces missions ?

Il faut vraiment avoir l'esprit d'équipe et savoir être à l'écoute des autres. Il n'y a pas de place pour l'individualisme dans la profession.

Il est aussi indispensable d'être en bonne condition physique et de s'entretenir régulièrement.

La convention signée récemment avec Terroir de Caux va désormais faciliter les interventions.

Oui, même si pour l'instant elle n'est pas tout à fait opérationnelle. Le poste que j'occupe à la Communauté de Communes suppose beaucoup de déplacements sur tout le territoire et ces nouvelles dispositions ne sont pas simples à mettre en oeuvre .

Rejoignez

LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

DE LA SEINE-MARITIME

Pour rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires de LA SEINE-MARITIME, prenez contact par téléphone au **02 35 56 11 11** ou par mail sur **volontariat@sdis76.fr**

Connaissez-vous l'engagement différencié ?!

- ☑ Si vous souhaitez effectuer uniquement des missions de secours d'urgence aux personnes,
- ou**
- ☑ Si votre aptitude médicale ne vous permet pas d'effectuer l'ensemble des missions.

➡ VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION ADAPTÉE À VOS FUTURES MISSIONS ET DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE.

SDIS76



17 ans d'existence

AVI-CAUX est une petite entreprise créée en 2005 par Caroline et Hervé BEAUSSIEUX à La Gaillarde.

Il s'agissait au départ d'une reprise d'une activité d'abattage de volailles qui a évolué et qui s'est adaptée au marché actuel de consommation. Elle a déménagé dans les locaux de l'Hôtel d'entreprise de Bacqueville-en-Caux pour avoir un site plus adapté.

Cette entreprise, composée de trois salariés et des deux gérants, est spécialisée dans le commerce de volailles, lapins, œufs, gibiers auprès des artisans bouchers-charcutiers, mais aussi des grandes et moyennes surfaces locales, des étals de marché et des comités d'entreprises en Seine-Maritime et dans l'Oise.

Une adaptation constante

Les nouveaux modes de consommations, où la demande de produits locaux est de plus en plus élevée dans un contexte de valorisation des circuits courts,

ont permis à AVI-CAUX de connaître une bonne croissance ces dernières années, croissance qui n'a pas été impactée par la crise sanitaire qui, au contraire, fut bénéfique grâce à la qualité des produits et des services apportés aux clients (rapidité, réactivité, fiabilité).

AVI-CAUX est également présent sur le marché de Dieppe et vient de développer un site internet marchand (www.le-petit-marche-normand.fr) qui permet aux clients particuliers d'acheter et de se faire livrer les produits proposés (volailles, gibiers), ainsi que de la crèmerie, des produits fumés, des fruits et légumes.

Imaginer l'avenir

Pour accompagner sa croissance, l'entreprise vient d'investir dans la construction d'un nouveau bâtiment, beaucoup plus adapté à leur activité, sur la Zone d'Activités de Bacqueville-en-Caux avec un accompagnement financier de la Communauté de Communes Terroir de Caux et du Conseil Départemental de la Seine-

Maritime avec un peu plus de 32 000 € de subvention.

La création de deux emplois est prévue d'ici deux ans, tout comme un projet de transmission de l'entreprise à leurs enfants dans les années à venir.



Contacts:

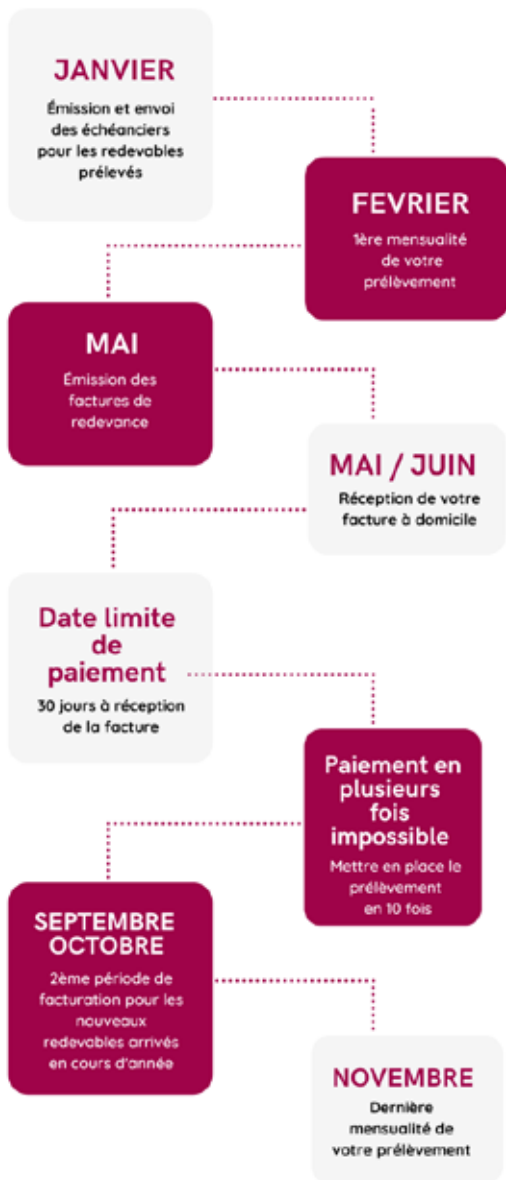
AVI CAUX
Zone d'Activités
10 Rue de la Croix Saint-Léonard
76730 Bacqueville-en-Caux

Tel : 02 35 82 48 61
avicaux@orange.fr
www.avicaux.fr

Le Petit Marché Normand :
06 74 22 84 78
www.le-petit-marche-normand.fr

REDEVANCE ORDURES MÉNAGERES CALENDRIER

RAPPEL DES MODALITÉS



Au plus tard pour le 1er novembre de l'année :

Mise en place du prélèvement.

Le mandat de prélèvement SEPA est téléchargeable sur notre site internet.

Vous pouvez aussi demander le document à votre mairie et le compléter puis le retourner avec un RIB au plus tard le 1er novembre de l'année pour un prélèvement l'année suivante.



DOCUMENTS A FOURNIR POUR LES RÉCLAMATIONS :

	VENTE	LOCATION	DÉCÈS
Attestation du Notaire	X		
RIB	X	X	X
État des lieux d'entrée		X	
État des lieux de sortie		X	
Acte de décès ou transcription			X



Par mail :

contact@terroirdecaux.net

ou par courrier :

Communauté de Communes Terroir de Caux
11 Route de Dieppe 76730 Bacqueville-en-Caux
dans les meilleurs délais en cas de modification du foyer (déménagement, vente, décès...).

Accueils de loisirs

Bilan 2022

Nombre d'inscrits	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Totaux
Bacqueville-en-Caux	68	68	175	72	383
Longueville sur scie	92	122	238	92	544
Luneray	65	91	180	83	419
Val de scie	97	109	194	92	492
Val de Saâne	71	88	193	92	444
Totaux	393	478	980	431	2 282

Après deux années d'annulation, les séjours ados ont fait leur grand retour.

Il s'agissait de proposer aux jeunes, de la 6ème à 17 ans, un séjour sous tente et de multiples activités sportives.

Cette année, **83 jeunes se sont inscrits** pour partir à Clécy et profiter ainsi du paddle, kayak, descente en rappel, archery touch, escalade, parcours aventure



Vacances d'hiver 2023 :

Les Accueils de Loisirs
Boule de neige et chocolat chaud

DU LUNDI 13 AU VENDREDI 17 FÉVRIER 2023
 DE 3 ANS SCOLARISÉS À 17 ANS
 INSCRIPTIONS DU 14/01 AU 22/01 2023

Terroir de Caux Incriptions et renseignements www.terroirdecaux.fr

Bacqueville en Caux Longueville sur Scie Luneray Tôtes Val de Scie

Le saviez-vous ?

Il est important de créer ou de mettre à jour votre espace famille bien en amont des inscriptions.

De cette façon les documents obligatoires pour l'inscription auront été validés par notre service animation et vous serez pas bloqué pour inscrire votre enfant le jour J.

Rappel des documents obligatoires à fournir (à n'importe quel moment) :

- Attestation de quotient familial CAF ou MSA (quotient de janvier 2022)
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Règlement intérieur signé
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Vaccin à jour (DTPolio)

Pour vous aider des tutos sont disponibles sur

www.terroirdecaux.fr

Accueils de loisirs de printemps :

Le thème choisi est : « *A la recherche des trésors perdus* »

Du lundi 17 avril au vendredi 21 avril 2023

(Incriptions du samedi 18 mars au dimanche 26 mars 2023)

Sport

Dotations 2022

13 clubs et associations sportives ont été dotés pour un montant total de 15 280 €.

Les remises officielles se sont faites en présence du Président Olivier Bureaux et du Vice-président Patrice Gillé.

Les dossiers sont à rendre avant le 30 mai et sont téléchargeables sur le site de la Communauté de Communes Terroir de Caux : terroirdecaux.fr

Manifestations annuelles et exceptionnelles

7 clubs et associations ont reçu une subvention pour un montant total de 9 300 € :

- Le Comité d'organisation du Caux Tour Cycliste
- Le Handball Club Auffay Tôtes
- L'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Auffay
- Dieppe Rallye
- La Société des courses de Bacqueville-en-Caux
- Les Amoureux de la Nature
- L'US Foot Luneray

Salle Multisports de Sainte Foy

Cette salle se compose de :

- 7 terrains de badminton
- 1 terrain de tennis
- 1 terrain de volley-ball
- 10 tables de tennis de table
- 1 salle de squash

L'ouverture de la salle est prévue pour le début de l'année 2023.



Tarifs 2023	Prix d'une séance	Carte de 10 séances	Abonnement annuel 1 séance par semaine	Abonnement annuel minima 2 séances par semaine
Squash Séance de 40 minutes	10€ par personne	90€ <small>(séances non utilisées perdues au bout d'un an)</small>	364€	624€
Salle multisports Séance de 1h30	8€ par personne	70€ <small>(séances non utilisées perdues au bout d'un an)</small>	312€	520€

Les inscriptions se feront directement en ligne ou au siège de la Communauté de Communes à Bacqueville-en-Caux.

Piscine des 3 Rivières

Face à un manque d'assiduité de la part des enfants et de leurs familles depuis plusieurs années, le fonctionnement des cours de natation a été modifié.

En effet, aucune obligation n'était faite de suivre les séances de manière consécutive. Or, les maîtres-nageurs souhaitent désormais proposer une réelle évolution de leurs cours.

Les familles s'engagent désormais pour l'année complète et doivent régler la totalité des cours.

Un remboursement ne pourra intervenir que sur présentation d'un justificatif médical stipulant que l'enfant ne peut pratiquer la natation pour une durée minimum d'un trimestre.

Retrouvez tous les renseignements sur notre site internet :

www.terroirdecaux.fr/sport-jeunesse/la-piscine-de-val-de-saane



Fermeture des déchetteries



Prenez vos dispositions :

Les trois déchetteries du territoire, La Chapelle-du-Bourgay, Gueures et Vassonville fermeront leurs portes les samedis 24 et 31 décembre 2022 à 11h45.

Les déchets spéciaux / dangereux

Tous les déchets spéciaux/dangereux des particuliers sont à déposer à la déchetterie : huile alimentaire, huile de vidange, bidons de peinture, bidons de pétrole, de produits toxiques, de produits phytosanitaires .

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULE



Antigel, anti-goudron, filtre à huile, polish, liquide de dégraissage, liquide de refroidissement.

DÉCHETS DES PRODUITS DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE



Chlore, désinfectants de piscine, régulateur PH.

DÉCHETS DES PRODUITS DU JARDINAGE



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

DÉCHETS DES PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

DÉCHETS DES PRODUITS DE BRICOLAGE ET DÉCORATION



Peinture, vernis, lasure, pigment, couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

PLUS D'INFOS SUR LE POINT DE COLLECTE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS SUR :

www.ecodds.com



SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF



Le papier essuie-tout



Absorbant, très pratique ou même totalement indispensable, le papier essuie-tout est le bienvenu partout depuis son invention en 1907...sauf dans le bac jaune !

Nécessairement souillé ou au moins très humide après utilisation, il fait partie de la famille des papiers non-recyclables.

En effet, bien qu'il soit fait de fibres de cellulose (c'est à dire, de bois recyclé ou de papier recyclé), on pourrait se dire que c'est justement ce que l'on doit mettre dans la poubelle de recyclage ...



Eh bien non !

L'essuie-tout et le mouchoir en papier ne sont pas des emballages. C'est une erreur quotidienne !

Ce n'est pas la peine de les jeter dans la poubelle jaune : personne ne les recyclera et au contraire, leur présence pollue le flux des matières à recycler !

Qu'il soit plein de nourriture, de produits de nettoyage ou même neuf, l'essuie-tout n'est pas recyclable. **Il doit donc être jeté dans le bac à ordures ménagères avec le reste des déchets .**

La seule partie que vous pouvez mettre à recycler, c'est le rouleau en carton de l'essuie-tout.

Les mouchoirs en papier, les couches ou les serviettes hygiéniques, compte-tenu de leurs propriétés absorbantes, les rendent eux aussi impropres au recyclage.

Ils sont à mettre dans le bac gris.

Vous pouvez toutefois mettre les papiers essuie-tout et les mouchoirs dans les composteurs pour absorber les matières organiques, car ils sont biodégradables.

Le saviez-vous ?

On utilise en moyenne 3 rouleaux de papier essuie-tout par semaine. Un paquet de 3 rouleaux coûte environ 2 euros. La consommation par an par habitant est de 104 euros par an et rapporte 34 kg de déchets en moyenne .

Une alternative possible...

LA solution « révolutionnaire » afin de réduire considérablement sa consommation en essuie-tout et faire des économies : **l'éponge !**

Cela paraît simple mais encore faut-il avoir le réflexe... L'éponge peut en effet servir pour nettoyer ou absorber les liquides ou produits sans avoir besoin d'être jetée après chaque usage. Il en va de même avec la serpillère pour tous les désastres au sol !

Invité numéro 2 en tant qu'alternative au papier essuie-tout : la serviette en tissu ou le torchon, pour tout essuyer ou sécher.

Un petit geste dans votre pratique quotidienne, un grand pas dans votre porte-monnaie et pour la planète !



Les déchets électriques et électroniques

Lors de l'achat d'un équipement neuf, votre revendeur a l'obligation légale de reprendre votre ancien appareil électrique gratuitement (en magasin ou à la livraison).

Cette reprise est financée par l'éco-participation que vous payez à l'achat d'un appareil électrique.

Mais vous pouvez également déposer vos appareils usagés à la déchetterie .

ELECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Gros et petit électro-ménager, jouets électroniques, téléphones, écrans, ordinateurs en déchetterie ou retour au fournisseur



Récapitulons...

Les ampoules :

en déchetterie, supermarché, magasin de bricolage, magasin spécialisé. La plupart des magasins sont équipés d'un bac de recyclage en libre accès.

Là encore, les distributeurs d'ampoules ont tous l'obligation de reprendre vos ampoules usagées à minima à l'occasion de l'achat d'un équipement neuf : c'est la reprise « 1 pour 1 ».

Les plus gros distributeurs doivent offrir une solution de collecte sans obligation d'achat, c'est la reprise « 1 pour 0 ».

Les appareils électriques :

Votre appareil fonctionne toujours ou est réparable : réparer votre appareil, c'est prolonger sa durée de vie tout en faisant un bon geste pour l'environnement. Sinon, pensez aussi aux dons dans les réseaux solidaires. Votre appareil fera des heureux parmi les plus défavorisés. À défaut bien sûr, vous pouvez les déposer aussi dans nos déchetteries.

Votre appareil n'est pas réparable et vous souhaitez le remplacer par l'achat d'un nouveau : les distributeurs

d'appareils électriques - supermarchés, magasins de bricolage, magasins spécialisés ... - ont l'obligation de reprendre vos équipements usagés en magasin ou à la livraison, à l'occasion de l'achat d'un équipement neuf : c'est la reprise « 1 pour 1 ».

Votre appareil n'est pas réparable et vous n'en rachetez pas de nouveau : en déchetterie et dans certains magasins mettant à votre disposition des bacs de recyclage en libre accès pour les petits équipements (moins de 25 cm de diagonale): c'est la reprise « 1 pour 0 ».



Une expérience inédite



En partenariat avec le SMITVAD, une 1ère expérimentation de broyage de déchets verts en déchetterie a été programmée

en novembre dernier.

Un prestataire est venu sur les sites de Gueures et La Chapelle du Bourgay pour broyer l'ensemble des déchets verts qui ont été stockés sur les plateformes pendant plus de 2 semaines.

Le broyat est depuis conservé sur les 2 déchetteries et mis à la disposition des usagers afin que ceux-ci l'utilisent en paillage.

L'objectif de cette action est donc double : réduire la quantité de déchets verts et promouvoir les pratiques de jardinage durable dont le paillage est un des fers de lance.



La tonte mulching : un vrai gain de temps !

En effet, il n'est pas toujours nécessaire de ramasser le gazon lors d'une tonte. Il existe une pratique appelée « tonte mulching » qui consiste à laisser sur place l'herbe tondu et finement coupée. Des tondeuses spéciales existent dans le commerce et un simple « kit mulching » peut être adaptée sur une tondeuse classique. Cela permet d'éviter le ramassage du gazon et les voyages en déchetterie.

Restez attentifs ...

Le SMITVAD a participé financièrement ces dernières années (dans la limite d'une aide par foyer et par an et dans celle du budget prévu à ces actions) **à l'achat ou à la location** par les particuliers d'un broyeur de végétaux, ou à l'achat d'une tondeuse mulching.

Devant le succès rencontré par ces opérations ponctuelles, un nouveau dispositif sera proposé en 2023 ... Terroir de Caux ne manquera pas alors de vous communiquer les informations !

À suivre !

Le saviez-vous ?

Utiliser le broyat comme paillage consiste simplement à étaler sur le sol, au pied de toutes les plantations (arbres, arbustes, potager, haies, fleurs...) une couche de déchets végétaux qui, tandis qu'ils se décomposeront lentement en apportant des éléments nutritifs, permettront également de limiter les arrosages et la pousse des « mauvaises herbes » en été ou de protéger le sol du froid en hiver. Couvrir le sol pendant la période hivernale permet également de limiter le travail du sol au moment des plantations.



MOBILITÉ

Depuis juin 2022, la Communauté de communes Terroir de Caux a lancé son Plan de Mobilité Simplifié.

De quoi s'agit-il ?

C'est une étude qui a pour objectif de faire un **état des lieux des services existants de mobilité, les manquements, les attentes et les besoins** de ceux qui vivent et parcourent le territoire. Elle s'effectue sur un an.

Un travail de concertation avec les élus, les acteurs économiques et associatifs a été lancé. L'enquête auprès des habitants, qui s'est déroulée en 2021, alimente aussi nos réflexions et nous vous remercions pour votre participation !

L'étude se terminera en juin 2023 et devra permettre de dessiner trois scénarios possibles pour améliorer les déplacements sur Terroir de Caux.



Nous ne manquerons pas de vous revenir vers vous pour vous tenir informés !

POLLUTION LUMINEUSE

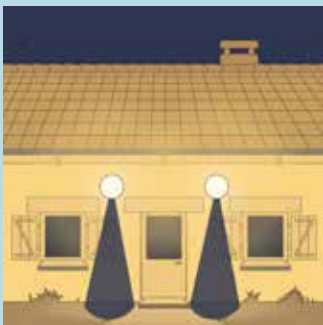
Avez-vous remarqué que la nuit disparaît ?

Les éclairages artificiels se sont multipliés dans nos villages pour permettre à l'homme de prolonger ses activités au-delà du coucher du soleil. Mais ces éclairages font reculer la nuit, créent une pression sur les individus, l'environnement et la biodiversité. Cet excès d'éclairages est appelé « pollution lumineuse ».

Comment faire pour préserver la nuit ?

Quelques bons gestes simples à adopter chez soi :

Bien choisir ses équipements : en fonction des luminaires installés, la quantité de lumière émise vers le ciel varie.



Les lumières boules sont à éviter car 85% de la lumière produite éclaire le ciel.



La forme en « V » sur la maison témoigne qu'une grande partie de la lumière émise est dirigée vers le ciel.



Le meilleur éclairage est celui qui éclaire totalement le sol. Pour cela, l'ampoule doit être totalement cachée par l'abat-jour qui est bien parallèle au sol.

Privilégier les LED avec une couleur plutôt jaune / orange entre 1700 et 2200 Kelvin.

Éteindre les lumières extérieures quand vous n'en avez plus besoin.

Ne pas multiplier les lampes solaires autonomes.

Penser à éteindre ses décorations de Noël extérieures.

Information aux habitants chauffés au tout électrique



Terroir de Caux a soutenu en 2021 une initiative concrète qui permet aux habitants et aux professionnels du territoire, chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'un boîtier de maîtrise et de réduction de leur consommation d'énergie.

Ce boîtier permet de faire des économies d'énergie en réduisant sur une très courte durée la consommation des appareils de chauffage et d'eau chaude électriques aux moments où le réseau électrique en a le plus besoin.

Ces réductions de consommation permettent de limiter la production de centrales thermiques polluantes et de réduire les émissions de CO2.

Les avantages

pour moi



Gratuit
Le boîtier, son installation et l'application dédiée sont 100% gratuits et sans abonnements



Économique
Réalisez jusqu'à 15% d'économies sans compromis de confort



Écologique
Réduisez de 70% vos émissions de CO2



Connecté
Suivez votre conso et pilotez votre chauffage à distance



Vous souhaitez installer ce dispositif chez vous ?
Contactez Voltalis

Par téléphone : 01.86.52.59.55
Par e-mail : terroirdecaux@voltalis.com.

Le saviez-vous ?

En 2021, **51 logements** ont été équipés avec le boîtier Voltalis sur Terroir de Caux. 96% d'entre eux ont participé à l'équilibrage du réseau électrique. Depuis 2021, 34MWh ont été réduits et ont permis d'éviter 15 TCO2 soit l'équivalent de 15 allers-retours Paris/New-York en avion.

RENCONTRE AVEC LUDOVIC JOURDAIN DE LA FERME BIO DU CLOS MASURE DU P'TIT CAUX À SAINT VAAST DU VAL



Ludovic Jourdain a repris en 2011 la ferme de son grand-père (l'exploitation de maraîchage s'étend sur 3,5 ha) après des études agricoles et il ne regrette en rien son installation.

Il reconnaît qu'il a eu la chance de pouvoir s'installer sans emprunter ce qui a contribué à sécuriser forcément le début de "l'aventure". Et, pour l'anecdote, avec une épouse comptable de formation, il pouvait s'appuyer sur ses précieux conseils.

Il sait désormais quels sont les volumes nécessaires à son activité et avec l'expérience, il connaît les méthodes pour améliorer les quantités. D'ailleurs, malgré la sécheresse de l'été 2022, les rendements ont été très corrects.

Il cultive des légumes de saison, toute l'année.

Sa production est de l'ordre de 25T/ha environ.

Il s'est rapidement converti au Bio et après une première année "test" il livre désormais deux fois par semaine plusieurs commerces bio de la région (5 Biocoop) ainsi que certains restaurants scolaires (Lycée Grieu et Val de Seine).

Il fournit également quelques paniers sur Rouen.

L'exploitation est recensée dans l'opération "Mon Panier 76" lancée par le Département :

monpanier76.fr



Il a pu embaucher trois salariées: Pauline, Agathe et Léa.

Il lui a fallu tout de même investir dans la mécanisation afin de produire le volume souhaité, mais également pour faciliter le désherbage...



La vente à la ferme est organisée chaque semaine, sur place, par le biais d'une boutique ouverte les :

**VENDREDI
de 16H30 à 19H00
 SAMEDI
de 10H00 à 12H30.**



Vous pouvez retrouver tous ces bons légumes, mais aussi des pommes, des jus ou encore des oeufs,..., non seulement à la boutique, mais aussi à la ferme du Petit Fumechon également située à Saint-Vaast-du-Val.



Visite commentée pour Olivier Bureaux, Patrice Gillé et Léa Belloncle du Plan Alimentaire Territorial.



Le saviez-vous ?

Les caractéristiques de l'agriculture biologique :

- Préserver la fertilité des sols
- Contrôler régulièrement les opérateurs
- Contribuer à la santé des paysans et des consommateurs
- Protéger la biodiversité
- Signaler la certification bio par étiquetage



Des produits ... jusqu'à l'assiette !

La Région Normandie a organisé du 24 octobre au 6 novembre dernier, un évènement intitulé :

« Cuisiner Normand »

L'objectif ? Organiser des ateliers de cuisine ou de dégustation à destination du grand public sur toute la Normandie.

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, l'Office de Tourisme Terroir de Caux a souhaité participer à cet évènement.

L'office a donc proposé le 26 octobre une visite de la Ferme du Petit Fumechon à Saint-Vaast-du-Val. 16 personnes se sont réunies pour découvrir la ferme, traire les vaches et cuisiner des crêpes avec le lait récupéré ! Une occasion de ravir petits et grands et de sensibiliser au bien-manger, à la cuisine locale, saine et durable.

À noter que cet atelier sera de nouveau proposé en 2023.



DU 24 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE 2022

Cuisez la Normandie

plus de 100 ateliers près de chez vous !

Associations Restaurants

Fermes Collectivités

Venez cuisiner et déguster les produits de votre région.

RÉSERVEZ ICI

RÉGION NORMANDIE



Bilan de la saison estivale



CHIFFRES CLÉS SAISON 2022

au 30.09.22

10856

VISITEURS SONT ENTRÉS DANS NOS BUREAUX D'ACCUEIL

(+33% par rapport à la même période 2021)

NOMBRE DE CONTACTS QUALIFIÉS

QUIBERVILLE-SUR-MER

5 489



Guichet

492



Téléphone

AUFFAY-VAL-DE-SCIE

1 556

1 192

(Billetterie)

56



Courriel

12



Courrier / Fax

31



Réseaux sociaux

139



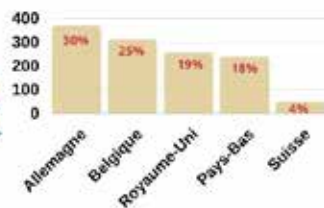
Chat en ligne

67% DE NORMANDS

83% DE FRANÇAIS



17% D'ÉTRANGERS



QUALIFICATION DE LA DEMANDE



Les touristes français et étrangers étaient bien de retour en 2022 sur le Terroir de Caux comme en témoignent les chiffres de fréquentation **en hausse de 33%** sur nos bureaux d'accueil par rapport à la même période l'an passé.



Château d'Imbleville

Bilan des animations

Près de 2000 visiteurs ont participé aux animations récurrentes de l'office de tourisme, randonnées, visites guidées, expérientielles, famille, ou nature et à la fête de l'écotourisme dans nos stations vertes.

La seconde édition de nos Médiévales a quant à elle attiré **3865 visiteurs** et de nombreux retours positifs sur nos réseaux sociaux, pour lesquels l'équipe vous remercie chaleureusement !



Les Médiévales

Autre gros succès de l'année, notre première rando nocturne qui a affiché complet avec **500 participants**. Un beau succès qui nous invite à réitérer l'événement le 20 mai 2023, et vous avez l'exclu, la billetterie est déjà ouverte !

Une webcam à Quiberville !

Installée par l'Office de Tourisme avec l'aide du service technique, notre webcam vous permet de suivre la plage en direct de chez vous depuis juillet dernier. Quel temps fait-il sur la plage, où en est la marée, vous avez désormais réponse à ces questions en temps réel en consultant notre site internet ! Vous avez peut-être même déjà pu voir notre plage sur les chaînes de télévision nationales puisque cet outil nous permet une mise en avant régulière dans les spots météo. Rendez-vous sur :

www.tourismeterroirdecaux.fr/webcam-quiberville



En bref...

Dans le cadre du projet sur le développement durable "Ecomates", l'Office de Tourisme Terroir de Caux a organisé et offert un atelier culinaire à **11 enseignants** venus d'Estonie, des Açores et de Grèce, à Longueil, le mercredi 5 octobre 2022.

Le regroupement pédagogique intercommunal des communes de Longueil, Quiberville-sur-Mer et Sainte-Marguerite-sur-Mer a

également été partie prenante de l'opération.

L'atelier, animé par le chef Martial Friboulet, a permis de présenter les richesses de notre territoire et de faire découvrir la gastronomie et les produits locaux.

Les participants ont ainsi pu préparer et déguster un plat à base de sole, coquilles Saint-

Jacques et moules, le tout accompagné de pommes de terre vapeur.

Blandine Das, présidente de l'Office de Tourisme, a remis en souvenir à chaque enseignant un sac en lin avec la documentation touristique du territoire et quelques goodies. Ce moment riche en échanges et dégustation a été apprécié de tous !



URBANISME : prochaines réunions publiques

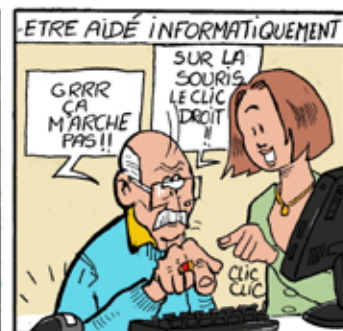
Le projet d'aménagement et de développements durables détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces et de préservation ou remise en état des continuités écologiques.

VENEZ VOUS INFORMER :

Vendredi 20 janvier à 18h30 à Quiberville-sur Mer (Foyer des jeunes)

Lundi 23 janvier à 18h30 à Val de Scie - Auffay (salle des fêtes)

La famille Coquelicaux et l'administratif



The/mmo 22